



Déclarations et Discours

N^o 81/5

LES COMMUNICATIONS: PIERRE ANGULAIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Allocution du ministre des Communications, M. Francis Fox, à la séance d'ouverture du XIV^e Congrès annuel du Club des relations internationales, à l'Université de Montréal, le 6 mars 1981

...En ma qualité de ministre des Communications, je me réjouis de voir que le XIV^e Congrès annuel a pour thème général "Communications et relations internationales". A notre époque, nul doute que les communications constituent l'un des secteurs les plus dynamiques des relations internationales et je dirais même, au risque de paraître partial, que le Canada occupe, dans ce secteur, une position d'avant-garde.

Pour dresser la toile de fond de ce congrès annuel, on m'a demandé de vous faire part de mes idées sur le contexte international des communications. Le sujet de mon allocution — "Les communications: pierre angulaire des relations internationales" — m'a été suggéré par les organisateurs du Congrès. Même si je ne l'ai pas choisi, je reconnais volontiers qu'un tel sujet ne manque pas de lettres de noblesse!

Définition des termes

Je commencerai en définissant brièvement ce que j'entends par "communications" et "pierre angulaire". Pour moi, le terme "communications", dans le contexte qui nous occupe, désigne les moyens de transmission, c'est-à-dire le "matériel", et le contenu transmis, c'est-à-dire le "logiciel". Ce logiciel se présente sous des formes très diverses: émissions de télévision, films, disques, circulation de données spécialisées. Marshall McLuhan mérite notre reconnaissance pour nous avoir si bien montré toute l'influence du "medium" sur le "message". Une véritable politique des communications doit traduire les réalités de cette relation. C'est pourquoi d'ailleurs, au niveau fédéral, nous avons décidé l'été dernier, de regrouper sous un même toit les responsabilités fédérales en matière de communications, d'art et de culture.

J'en viens maintenant à l'expression "pierre angulaire" prise dans le sens de "clef de voûte". Cette analogie me paraît particulièrement heureuse car, en matière de communications, nous parlons d'une infrastructure des communications du Canada, ainsi que de l'information qui y circule. Cette infrastructure et ce contenu sont en quelque sorte un ciment pour la cohésion de notre pays. De même, il n'est pas possible de concevoir des relations internationales significatives sans un système de communications adéquat.

Plus précisément, la "pierre angulaire" est le "point de référence" d'une construction, sur lequel tous les éléments sont alignés. Ce rapprochement s'applique aussi aux communications. En effet, la qualité des communications internationales est en quelque sorte la jauge de l'état des relations internationales. Si certains pays ne possèdent, ni les capacités techniques ni les ressources pour communiquer entre eux, sur un pied d'égalité, ils seront grandement désavantagés pour faire valoir leurs points de vue sur la scène internationale.

L'expression "pierre angulaire" comporte aussi une notion de tradition: l'inscription gravée sur une pierre angulaire est une marque dans le temps. Or, les communications internationales sont précisément en train de marquer un tournant dans notre époque.

En effet, les relations que les pays entretiennent entre eux en matière de communications sont en pleine transition. Que ce soit les relations entre pays industrialisés, les relations entre pays développés et ceux en développement (c'est-à-dire, l'axe Nord-Sud), ainsi que les relations entre pays aux média libres et pays aux média contrôlés (c'est-à-dire, l'axe Est-Ouest), ces relations sont à la recherche d'un nouvel équilibre. Les gouvernements se rendent compte en effet que l'enjeu de l'information est non seulement le pouvoir politique, mais aussi le pouvoir économique, et évidemment que cet enjeu soulève une question fondamentale: le spectre de la domination culturelle.

Politiques de communications nationales et internationales

Les termes de mon sujet étant définis, je voudrais maintenant poser la question suivante: Quel est, pour un pays donné, la nature des relations entre les politiques de communications nationales et internationales, à une époque dominée par la technologie, et compte tenu que les communications ont un caractère de plus en plus international? Les politiques de communications nationales et internationales sont les deux faces d'une même médaille. Au Canada, certains intérêts doivent être protégés ou favorisés. Sur le plan international, par exemple, nous devons exporter notre haute technologie en matière de communications si nous voulons que notre industrie domestique prospère. Et certaines réalités internationales doivent être prises en considération dans l'énoncé de nos politiques nationales. Par exemple nous devons encourager et favoriser la production de programmes de télévision susceptibles de concurrencer efficacement la programmation étrangère accessible aux téléspectateurs canadiens.

Pourtant, certains gouvernements veulent encore maintenir en grande partie les communications dans les limites de leurs frontières nationales. De tels efforts sont voués à l'échec. Le réseau des installations de télécommunications qui relie les pays est devenu une réalité quotidienne. Les moyens de communications ont tendance, c'est le moins qu'on puisse dire, d'ignorer les frontières, que ce soit les signaux hertziens de radiodiffusion, la transmission par fils, par hyperfréquences, par câbles coaxiaux, par fibres optiques, sans parler de la transmission par satellite depuis l'espace extra-atmosphérique qui, selon le traité des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique de 1967, est "la province de l'humanité toute entière". J'avais suggéré, en octobre dernier, lors d'un symposium organisé par le Centre de recherches en droit aérien et spatial de l'Université McGill, que "la province de l'humanité toute entière" serait un concept intéressant à introduire dans les discussions constitutionnelles.

Enfin, une augmentation constante des services spécialisés va de pair avec les progrès de la technologie. Télégraphe, téléphone et services traditionnels de radiodiffusion se sont à ce point développés que la transmission se fait maintenant directement des satellites aux petits récepteurs domestiques, dans les milieux ruraux et isolés. En outre, de nouveaux services quasi révolutionnaires sont désormais possibles grâce à la télématique, qui est un mariage entre la télécommunication et l'informatique. La

mondialisation de l'infrastructure des communications est en plein essor, ignorant totalement les frontières nationales.

**Rôle du
gouvernement**

Quel est le rôle d'un gouvernement par rapport à la circulation de l'information? Une quantité considérable de données essentielles circulent par-dessus les frontières, mais ce n'est pas sans périls qu'un État ferait obstacle à cette circulation. Les gouvernements démocratiques ont certes une fonction légitime à remplir en réglementant les moyens de transmission, quant à leur utilisation et à leurs tarifs, mais les démocraties occidentales ont pour principe fondamental de refuser les contrôles gouvernementaux sur le contenu de la transmission.

La distinction entre l'acheminement et le contenu est désormais consacrée, mais je sais par expérience qu'il y a souvent une ligne très mince entre les mesures qu'un gouvernement doit prendre – par exemple, placer le secteur canadien de l'information dans une position économique favorable – et celles qu'il ne doit pas prendre – par exemple, interdire à ses citoyens l'accès à une grande variété d'information de l'extérieur. C'est cette distinction que les délégués canadiens défendaient, l'automne dernier, à la Conférence générale de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), à Belgrade.

A une époque d'universalisation de l'information, où près de la moitié des travailleurs canadiens occupent des emplois reliés à l'information, c'est une lourde responsabilité que de mettre en oeuvre des lignes de conduite qui respectent cette fonction du gouvernement, tout en veillant à ce que l'infrastructure du système et l'information qui y circule répondent véritablement aux besoins et aux priorités des Canadiens. Le problème est rendu encore plus complexe par l'homogénéisation dans les modes d'acheminement de l'information. Il est en effet devenu très difficile de savoir quel type d'information circule à l'intérieur des frontières d'un pays, et au-delà. On admet généralement que, dans les 20 prochaines années, la croissance économique sera de plus en plus tributaire des progrès de l'information et des secteurs qui lui sont reliés. Les pays désireux de bénéficier de cette croissance doivent donc mettre l'accent sur le financement, le développement et la commercialisation de produits soigneusement choisis.

Lorsque nous prenons des mesures gouvernementales, nous déclarons en général le faire pour protéger la souveraineté canadienne. Cela pourrait laisser sous-entendre qu'un autre pays, ou un groupe de pays, essaie délibérément de miner la souveraineté canadienne. C'est rarement le cas dans le secteur des communications. Mais si le gouvernement ne prend aucune mesure positive pour stimuler les activités nationales en matière de communications, d'autres pays viendront combler ce vide. L'avenir de notre pays pourrait en être compromis, économiquement, politiquement, culturellement.

**Expliquer les
mesures gouver-
nementales**

Comment pourrions-nous rester nous-mêmes, si rien de distinctement canadien ne subsiste autour de nous? Nous nous devons d'expliquer aux Canadiens et au public international la rationalité de nos décisions, et la nature des intérêts qu'elles visent à protéger. Pourquoi les Canadiens plaident-ils si fortement pour une "libre circulation de l'information" d'est en ouest, alors qu'ils ont une position beaucoup plus nuancée

quand il s'agit de l'axe Canada—États-Unis? C'est à mon avis parce que les droits fondamentaux ne sont d'habitude pas en cause dans le contexte canado-américain. Ainsi, le gouvernement canadien a modifié la Loi de l'impôt sur le revenu, de façon à ce que la publicité canadienne diffusée par les stations américaines (mais destinée au public canadien) ne soit plus considérée comme une dépense admissible aux fins du calcul fiscal. Nous avons pris cette décision de réorienter les fonds de publicité vers les média canadiens...et nous avons réussi! Nous n'interdisons pas la publicité canadienne aux États-Unis — la publicité canadienne destinée au public américain reste déductible — mais nous avons joué sur les stimulants fiscaux pour ramener au Canada celle qui y avait sa place. Il faudrait vouloir abuser de la crédulité des gens pour proclamer que nous avons contrevenu là à un principe de la "libre circulation de l'information", à moins qu'il n'existe un principe comme "la libre circulation de la publicité".

Les percées technologiques en matière de communications ont entraîné l'apparition de nouvelles règles du jeu, et rendu plus nécessaire encore la coordination entre les pays, au fur et à mesure que s'accroît l'interdépendance de nos économies. L'un des thèmes fondamentaux à l'ordre du jour de vos discussions de demain est le suivant: Existe-t-il, dans une période de changement technologique accéléré, des mécanismes adéquats de coordination des communications sur le plan international? Il ne fait pas de doute que l'activité internationale, multilatérale comme bilatérale, est en progression, mais suit-elle le rythme de la technologie?

**Activité
multilatérale**

Si je considère tout d'abord l'activité multilatérale, je suis porté à conclure que les organisations exploitantes de télécommunications internationales fournissent un niveau de service satisfaisant. Le Canada, pour sa part, traite avec ces organismes par l'intermédiaire de Téléglobe-Canada, notre société exploitante de télécommunications internationales. Je pense ici à INTELSAT, l'Organisation internationale des télécommunications par satellite, à INMARSAT, la nouvelle Organisation internationale pour les communications maritimes par satellite, qui sera opérationnelle en 1982, et à la CTO, la *Commonwealth Telecommunications Organization*. De plus, le réseau intégré des télécommunications nord-américaines, qui comprend, outre le Canada et les États-Unis, le Mexique et les Caraïbes, continue de fonctionner efficacement.

Mais est-il vraiment nécessaire d'avoir, pour chaque service spatial, des organisations exploitantes distinctes? INMARSAT a été créé en tant qu'organisation séparée parce que l'URSS n'est pas membre d'INTELSAT, et que certains pays étaient d'avis que les États-Unis exerçaient trop d'influence dans INTELSAT. Pour ma part, je suis certain qu'il suffirait d'un peu de bon sens pour rationaliser davantage les systèmes actuels et futurs, et éviter ainsi les frais inutiles.

Si j'en viens maintenant aux organismes multilatéraux qui traitent de diverses questions d'ordre politique ou réglementaire, il devient alors plus difficile d'en mesurer l'efficacité. L'Union internationale des Télécommunications (UIT), l'agence spécialisée des Nations Unies, à Genève, qui coordonne l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques a, jusqu'à présent, été en mesure d'adapter ses règlements internationaux aux nouveaux besoins de la technologie. Mais la Conférence plénipotentiaire de 1982 et la série d'importantes conférences administratives

mondiales et régionales des radiocommunications, prévues pour les années 80, lanceront un défi aux membres de l'UIT pour qu'ils concilient les exigences légitimes des pays en développement et les appétits technologiques des pays développés. La plupart des pays sont préoccupés par l'impact des nouvelles technologies sur leur économie, mais certains sont encore bien plus préoccupés de savoir comment ils pourront bénéficier des services les plus essentiels à leur développement.

Importance
des prochaines
conférences

Des décisions seront prises, à ces conférences de l'UIT, sur le fonctionnement des futurs systèmes de télécommunications. A la Conférence régionale de 1983 sur la planification de l'utilisation des satellites de radiodiffusion directe dans les Amériques, et dans le cadre d'une conférence mondiale en 1984 qui devra décider des moyens de garantir un accès équitable à l'orbite de satellites géostationnaires, le Canada cherchera à obtenir l'assentiment international ainsi qu'une réponse à ses besoins futurs en matière d'utilisation de l'espace. De nombreux pays en développement proclament que le principe du "premier arrivé, premier servi", qui préside à l'attribution des positions orbitales et des fréquences spatiales, ne correspond pas à leurs intérêts nationaux. Appliquant leur politique du "libre accès à l'espace" (*open skies*) les États-Unis mettent ou vont mettre en place un nombre impressionnant de satellites de communications. Le Canada, compte tenu de ses besoins (qui sont substantiels, tout en restant dans une limite raisonnable) situe son intérêt entre les deux positions. Il nous apparaît donc essentiel que ces conférences aboutissent à des procédures de coordination suffisamment souples pour que les progrès technologiques ne soient pas entravés artificiellement, et suffisamment équitables pour que les pays en développement puissent partager les bénéfices des nouvelles technologies.

En 1983, une autre conférence mondiale de l'UIT tentera de mettre un certain ordre dans la véritable anarchie qui caractérise actuellement la diffusion HF (Haute fréquence) en ondes courtes. Il faudra établir certains paramètres, de façon à ce qu'il ne soit plus nécessaire pour les pays d'avoir à se "neutraliser" réciproquement en utilisant des émetteurs de plus en plus puissants, dont beaucoup dépassent le million de watts. Il sera par contre fondamental de s'assurer que les contraintes techniques, quelles qu'elles soient, ne permettent pas aux pays récepteurs d'imposer un veto sur ce qui est diffusé à destination de leurs ressortissants. Tant que certains gouvernements continueront d'exercer un contrôle sur le contenu de leurs média nationaux, le bon fonctionnement de la radiodiffusion internationale en ondes courtes restera essentiel.

L'UNESCO cherche à se définir une fonction d'organisme central dans le système des Nations Unies, pour les pays en développement désireux de voir se combler l'écart Nord-Sud dans le domaine des communications. Ces pays, qui croient à la nécessité de créer un "nouvel ordre mondial de l'information et des communications", se préoccupent autant de la nature de l'information que de la façon dont celle-ci circule.

Existe-t-il en matière de communications un écart si important qu'il nécessite une action internationale concertée vers l'établissement d'un "nouvel ordre mondial"? Je le crois, car les pays technologiquement avancés sont en mesure de contrôler l'information (et dans certains cas, la contrôlent), alors que ceux qui n'ont pas une technologie équivalente restent à la traîne dans des domaines essentiels de l'activité

humaine. Il faudra cependant veiller à limiter le plus possible la "rhétorique politique" — chose que l'UNESCO n'a pas tellement bien réussi à faire jusqu'ici — de façon à ne pas détruire les mécanismes efficaces dont nous disposons, dans notre désir d'instaurer un nouvel équilibre. Il faudra mettre l'accent sur des réalisations pratiques impliquant le transfert de technologies et de ressources vers les pays qui en ont besoin — et cela non pas comme un acte de charité, mais pour donner de la substance à un droit humain fondamental. Si l'on veut que le nouveau Programme intergouvernemental de l'UNESCO pour le développement de la communication soit une réussite — et le Canada, qui est membre du Conseil de cet organisme, oeuvrera dans ce sens — il nous faudra établir des relations de travail étroites entre l'UNESCO et l'UIT, ainsi qu'entre les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, qui ont un rôle complémentaire à jouer dans ce domaine.

L'Assemblée générale des Nations Unies s'intéresse elle-même de près à la question des communications. Cet intérêt s'inscrit dans la ligne de son propre programme de diffusion de l'information, et de sa fonction de coordination au sein de la famille des Nations Unies. Son Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a vainement essayé, pendant des années, de susciter un accord sur les principes directeurs de la radiodiffusion directe par satellite. L'UIT ayant été capable d'approuver des règlements internationaux sur les satellites de radiodiffusion directe, on est tenté de mettre en doute l'efficacité du Comité des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique comme forum de négociation valable en ce domaine.

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dont le siège est à Paris, est un autre forum multilatéral où les pays industrialisés de l'Occident ont essayé de répondre aux grandes questions soulevées par les nouvelles technologies de l'information, notamment leur impact économique. Voyons les choses en face. Des intérêts économiques fondamentaux sont ici en jeu et les États ne peuvent retarder l'élaboration de leurs politiques nationales, en attendant le jour incertain où tous les membres de l'OCDE tomberont d'accord.

Il faut également mentionner certaines organisations régionales, telles la Conférence interaméricaine des télécommunications (CITEL), les commissions économiques régionales des Nations Unies et les associations régionales de radiodiffusion. Il y a aussi les agences internationales de crédit, et bien d'autres organismes et groupes professionnels qui réunissent techniciens et chercheurs. La pièce ne manque pas d'acteurs!

Comme si les activités multilatérales ne suffisaient pas, il faut tenir compte des relations bilatérales, qui sont tout aussi importantes pour n'importe quel pays. Ainsi, le Canada entretient des relations étroites, dans le domaine des communications, avec un nombre croissant des pays développés ou en développement. La collaboration s'intensifie entre l'industrie canadienne et certaines sociétés étrangères pour la fourniture de "matériel" de télécommunications et de communications spatiales. Comme je le disais tout à l'heure, nos industries de haute technologie doivent exporter pour prospérer.

**Effets
sur les relations
Canada-États-
Unis**

Personne ne sera surpris si j'affirme que le rapport Canada-États-Unis demeurera privilégié quels que soient l'élargissement et la diversification de nos relations en matière de communications. Nous en mesurons d'ailleurs l'importance chaque jour, dans nos bureaux ou dans nos foyers. Ces relations en matière de communications sont parmi les plus complexes de toutes celles qui, dans le monde entier, peuvent exister entre deux pays.

Les relations canado-américaines suscitent nombre de questions allant de questions de routine et de technicité à des problèmes à dimensions politiques délicats. C'est monnaie courante pour nous, Canadiens et Américains, qui partageons la plus longue frontière du monde, sans miradors ni barbelés. Mais on connaît l'adage: les bonnes clôtures font les bons voisins. Mais, le Canada et les États-Unis doivent en permanence coordonner leurs actions dès qu'ils traitent de leurs communications.

Nous avons besoin d'une coordination quotidienne sur l'usage du spectre des radiofréquences de part et d'autre de notre frontière. On imagine sans peine le chaos qui s'ensuivrait, si nous ne disposions d'ententes bilatérales sur l'utilisation du Service radio général (le "CB") de chaque côté de la frontière!

D'autres problèmes techniques ont des effets plus marqués sur les relations entre le Canada et les États-Unis. C'est ainsi qu'une conférence internationale, qui se tiendra sous l'égide de l'UIT, en novembre à Rio de Janeiro, doit approuver un plan détaillé d'assignation des fréquences, afin de permettre le fonctionnement sans interférences de toutes les stations de radiodiffusion en modulation d'amplitude de l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale. (En ce moment, il y en a à peu près 9 000.) On s'est déjà mis d'accord sur tous les paramètres techniques de ce plan, à l'exception d'un seul: l'espacement entre les stations MA sur la gamme des radiofréquences — ce qui est, me semble-t-il, un problème relativement simple. Toutefois, étant donné les priorités nationales, cette question est en train de devenir le point le plus épineux dont la conférence aura à traiter. La question est en effet celle-ci: l'avantage de réduire l'espacement des 10 kHz actuels à 9 kHz (ce qui permettrait de loger davantage de stations dans la même bande de fréquences), dépasse-t-il les inconvénients opérationnels et financiers qu'entraînerait pour les radiodiffuseurs MA un passage à une fréquence nouvelle? Accordant plus de poids aux inconvénients pour les stations existantes, le Canada a favorisé le maintien de l'espacement de 10 kHz. Les États-Unis, par contre, désireux d'accéder aux réclamations des nouvelles stations, favorisent vigoureusement le nouvel espacement à 9 kHz. Il faudra, aux représentants canadiens et américains, des trésors de diplomatie pour ne pas rompre avec la saine tradition de souplesse et de coordination qui a toujours caractérisé nos relations en matière d'utilisation du spectre.

**La question
du contenu**

Chaque fois que de nouveaux liens de communications semblent devoir être noués entre le Canada et les États-Unis, il nous faut réfléchir à leurs effets probables sur notre infrastructure, aux objectifs de nos services publics, et à notre croissance économique. L'utilisation de satellites canadiens et américains pour les services transfrontaliers complèterait — mais pourrait tout aussi bien théoriquement supplanter — l'ensemble intégré de nos propres liaisons de télécommunications terrestres. De notre point de vue, cela nous oblige à concevoir un cadre permettant l'intégration des

**Télidon
et le marché
américain**

réseaux satellisés et terrestres. L'exploitation de la technologie des satellites pour véhiculer l'information soulève par ailleurs la question du contenu. Plus précisément, comment pouvons-nous nous assurer de la viabilité à long terme du système canadien de radiodiffusion face à la séduction qu'exerce la masse des émissions populaires américaines? C'est là un problème aussi vieux que la radiodiffusion. Il est toujours aussi menaçant, quels que soient les progrès de la technologie. Il se pose de nouveau avec l'utilisation des satellites domestiques pour les télécommunications entre le Canada et les États-Unis. Plus que jamais, il exige des solutions imaginatives répondant à la fois aux attentes du public qui veut avoir accès à la vaste gamme d'émissions disponibles, et aux objectifs légitimes de la politique culturelle pour le renforcement de notre identité nationale.

Enfin, la question des "gros sous" n'est pas à négliger dans les relations canado-américaines en matière de communications, quand il s'agit d'assurer aux fabricants et entrepreneurs canadiens une "juste part" du marché nord-américain. C'est ainsi que l'industrie canadienne travaille avec un certain nombre de ses homologues américains afin que le système canadien de télévision interactive, Télidon, s'assure la part du lion dans le marché américain.

Même dans les diverses rencontres multilatérales sur les communications, on découvre ordinairement que la question la plus cruciale pour le Canada n'est pas sans comporter un élément important pour les États-Unis. On s'en rend compte, par exemple, aux conférences de l'UIT, où les besoins nationaux de demain sont en jeu à propos des positions géostationnaires et des fréquences spatiales, ou bien encore à l'OCDE, où l'on discute de la circulation transfrontière des données.

Compte tenu de l'interaction de tous ces éléments nationaux et internationaux, dont certains sont actuellement davantage devinés que réellement compris, il n'est pas étonnant que les exigences et les lignes de conduite en matière de communications soient uniques pour chaque pays. On pourrait même dire que, au Canada, elles sont "plus uniques encore que celles des autres pays". Les Canadiens veulent profiter immédiatement de toute innovation qui voit le jour aux États-Unis. Bien que les systèmes politiques de nos deux pays soient fondés sur les mêmes principes démocratiques, le modèle américain n'est pas toujours, dans le domaine des communications, le meilleur pour le Canada. Ainsi, basée sur un marché considérablement plus réduit, notre économie ne peut pas supporter le même degré de concurrence, comme cela peut se faire dans l'immense marché américain. Par exemple, il semblerait qu'aux États-Unis, la radiodiffusion directe par satellite pourra en toute liberté chercher à conquérir la plus grosse part possible du marché. Au Canada, je pense qu'elle s'ajoutera convenablement aux autres éléments d'un système intégré de radiodiffusion.

Sur la même lancée, j'admettrais que le modèle canadien n'est pas nécessairement le meilleur pour répondre aux besoins particuliers des autres pays. On doit reconnaître cependant que bien des pays ont tiré parti de notre savoir-faire, l'expérience canadienne étant un microcosme de bon nombre de questions qui se posent ailleurs. Ainsi, nous savons qu'un système de communications intégré est encore nécessaire à notre développement. Nous commençons à nous rendre compte que le contenu de ce

Le système est aussi important pour notre croissance économique que le développement du système lui-même. Nous sommes par ailleurs sensibles à bien des préoccupations des pays en développement car, malgré notre avance technologique, nous avons encore à doter nos régions rurales et éloignées de mêmes types de services dont bénéficient les régions urbaines.

Devant cette prolifération de relations et de rencontres — et je n'ai rien dit de la complexité de notre environnement national —, ceux qui ont la responsabilité de définir une politique cohérente doivent conserver une vue d'ensemble, de façon à éviter que les nouvelles technologies soient adoptées d'une façon ad hoc, alors qu'elles doivent répondre aux besoins réels des Canadiens. On voudrait pouvoir mieux contrôler l'impact national sur les questions bilatérales et multilatérales, mais tant de facteurs entrent en jeu qu'il est impossible de leur imposer une structure rigide. Il nous faut continuer d'adapter le système international avec le plus de souplesse possible, sans pour autant nous accommoder de la lourdeur avec laquelle on traite encore un grand nombre de questions internationales de première importance.

**Coopération
entre le
gouvernement
et l'industrie**

Si le Canada et le système international veulent s'adapter aux réalités nouvelles de l'âge de l'information et des communications, il leur faudra revoir certains des slogans qui ont obscurci plus d'une question, ou encore démystifier des croyances et des stéréotypes. Les concepts de "libre circulation de l'information", "libre accès à l'espace" ou "premier arrivé, premier servi" masquent souvent des principes directeurs qui sont à l'avantage économique d'un pays ou d'un groupe de pays. Il faut être également vigilant à l'égard des gouvernements qui chercheraient à manipuler la discussion d'un "nouvel ordre mondial" pour justifier le contrôle des grands médias par les pouvoirs publics. Il est manifeste que nombre de questions du domaine de l'information ne peuvent se résoudre par des solutions simples. Une chose est claire. Le Canada doit réussir son entrée dans l'âge de l'information, en reconnaître et saisir les occasions favorables, en tirer le plus grand profit et devenir l'un des partenaires principaux sur l'échiquier mondial. En ce domaine, gouvernement et industrie se doivent un appui réciproque. S'ils ne le font pas, c'est notre économie qui en souffrira. C'est nous tous, Canadiens, qui en souffriront. ...

S/C